

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme GARCIA, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 22 septembre 2026.

Présents

Jérôme GARCIA, maire, Catherine FÉVRIER, 1^{ère} adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 2^e adjoint, Myriam DUPIAS, 3^e adjointe, Franck MAUREL, 4^e adjoint, Marjorie CAUSSE, 5^e adjointe, Jonathan TEYSSEYRÉ, 6^e adjoint, Édith LESTARPÉ, 7^e adjointe, Christophe TONON, 8^e adjoint, Alain SARTORI, Jean-Luc MALINGE, Guy TROUPEL, Anne MAUREL, Valérie MAUGARD, Florence PELAYO, Sandrine BONGEOT, Marie CHAULET, Fanny PARIS, Amandine FAUGÈRE, Cécilia PUGINIER-CRISTOFOL, Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI

Absents excusés

Thierry DUMAS a donné procuration à Christophe TONON
Thierry FRÈDE a donné procuration à Franck MAUREL
Frédéric GALINIÉ a donné procuration à Catherine FÉVRIER
Éric MALDONADO a donné procuration à Édith LESTARPÉ
Maimoud BAAL a donné procuration à Myriam DUPIAS
Olivier PICARD a donné procuration à Marielle GARONZI

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Alain MAGNIN-LAMBERT.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Décision modificative n°2 – budget principal	Adoptée par : - 25 voix POUR - 4 abstentions (Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI et Olivier PICARD)
2. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation	Adoptée à l'unanimité
3. Gestion de l'action sociale de la collectivité par le Comité des œuvres sociales du personnel municipal de la commune et du centre communal d'action sociale de Revel (COS)	Adoptée à l'unanimité
4. Modification des tarifs des concessions des cimetières	Adoptée par : - 25 voix POUR - 4 voix CONTRE (Philippe RICALES, Marielle GARONZI, Diane LOCATELLI et Olivier PICARD)

5. Vente de monuments funéraires issus de la reprise de concessions en état d'abandon	Adoptée à l'unanimité
6. Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
7. Instauration d'un règlement intérieur sur l'organisation du travail	Adoptée à l'unanimité
8. Restauration de l'église Notre-Dame des Grâces – Avenant n° 1 aux lots n° 1 et n° 5 des marchés de travaux	Adoptée à l'unanimité
9. Réaménagement et rénovation énergétique de l'école maternelle Roger Sudre – avenant n°1 au lot n°3 Désamiantage – couverture – étanchéité	Adoptée à l'unanimité
10. Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	Adoptée à l'unanimité
11. Désignation d'un membre à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Adoptée à l'unanimité
12. Évolution de l'objet social et de la dénomination sociale de la SPL ARAC Occitanie en SPL Agence ÉNERGIES Occitanie Croissance Climat Cohésion Construction	Adoptée à l'unanimité